FONDS DE DOTATION RAMBOURG
74 rue d'Assas 75006 Paris
R.C.S. PARIS 828 651 745

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 13 pages

88 Rue de Courcelles
75008 PARIS
T : +33 1 56 95 08 40
F : + 33 1 56 33 21 22
www.extentis.fr
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
FB AUDIT SARL au capital de 4.000 € - SIRET. 492 681 358 00031 – APE 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale du Fonds de Dotation Rambourg,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Rambourg relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux fondateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 06 janvier 2022
Extentis Audit



Frédéric BITBOL
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	89 321		89 321	27 388	61 932	226.13
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	89 321		89 321	27 388	61 932	226.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	89 321		89 321	27 388	61 932	226.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	48 542	20 042	28 500	142.20
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	48 542	20 042	28 500	142.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 423	6 990	33 432	478.26
	Dettes fiscales et sociales	140	140		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	216	216		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	40 778	7 346	33 432	455.11
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	89 321	27 388	61 932	226.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 40 778

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			103 414	52 855	50 559	95.66
Total des Produits d'exploitation (I)			103 414	52 855	50 559	95.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			63 414	37 366	26 048	69.71
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			40 000	15 489	24 512	158.26
Total des Charges d'exploitation (II)			103 414	52 855	50 559	95.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)						
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	103 414	52 855	50 559	95.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	103 414	52 855	50 559	95.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)				

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

FONDS DE DOTATION RAMBOURG
75006 PARIS

ANNEXE
Aux comptes annuels de l'exercice clos le :
31 décembre 2020

1. Principes, règles et méthodes comptables

1.1. Faits majeurs

Néant

1.2. Evénement significatifs postérieurs à la clôture

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

1.3. Présentation des comptes

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 89 321 €.
L'exercice a une durée de 12 mois.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.4. Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Le Fonds de Dotation RAMBOURG a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Le fonds de dotation relève de la catégorie des fondations de patrimoine avec dotation. Il est expressément visé par l'avis du CNC 2009-01 du 5 février 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation. Cet avis a fait l'objet du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 modifiant le règlement CRC 99-01 (Arrêté du 29-12-2009 : JO 31 texte 84). Le PCG est applicable aux fonds de dotation sous réserve des adaptations prévues.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

1.5. Fond de dotation

En application du règlement n°99-01 du CRC, et des statuts ont été inscrits directement à la création, au fonds de dotation consomptible les dotations de dons effectués.

La quote-part de fond consomptible est reprise au résultat à hauteur de sa consommation

2. Informations relatives au Bilan

2.1. Bilan actif

L'actif est exclusivement composé de disponibilités.

2.2. Bilan passif

2.2.1. Fonds propres

Fonds associatifs	
Fonds associatifs consomptibles	515 934
Dotations consomptibles inscrites au compte de résultat	- 467 392
TOTAL	48 542

2.2.2. Dotations

Dotations	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Consommation	Solde à la fin de l'exercice
Dotation non consomptible Dotation consomptible Legs et donations Donation temporaire d'usufruit Dons manuels hors appel public à la générosité Dons au titre d'un appel public à la générosité affectés	20 042	131 914	103 414	48 542
TOTAL	20 042	131 914	103 414	48 542

2.2.3. Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	40 423	40 423		
Autres impôts taxes et assimilés	140	140		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0		
Autres dettes	216	216		
TOTAL	40 778	40 778		

2.2.4. Fournisseurs et comptes rattachés

	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	38 123
Factures non parvenues	
- Honoraires Commissaires aux comptes	2 300
TOTAL	40 423

3. Autres informations

3.1. Effectifs

Le Fonds de dotation a employé un salarié à temps plein en CDI jusqu'à novembre 2018. Depuis, il n'y a plus de salarié.

3.2. Engagements d'indemnité de fin de carrière

Néant

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé du Fonds de dotation RAMBOURG avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2020					
EMPLOIS	**Emplois de 2020**	**Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2020**	**RESSOURCES**	**Ressources collectées sur 2020**	**Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2020**
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		**20 042**
1 - MISSIONS SOCIALES	**90 305**	**90 305**	**1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**131 914**	**103 414**
1.1. Réalisées en France			**1.1. Dons et legs collectés**		
- Actions réalisées directement	**50 305**	**50 305**	- Dons manuels non affectés	**131 914**	**103 414**
- Versements à d'autres organismes agissant en France	**0**	**0**	- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement		**0**	**1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public**	**0**	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	**40 000**	**40 000**			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**0**	**0**			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			**2 - AUTRES FONDS PRIVES**	**0**	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			**3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**0**	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**13 109**	**13 109**	**4 - AUTRES PRODUITS**	**0**	
	103 414	**103 414**			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			**I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	**131 914**	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			**II - REPRISES DES PROVISIONS**		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			**III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS**		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		**28 500**
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			**V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
V - TOTAL GENERAL			**VI - TOTAL GENERAL**	**131 914**	**131 914**
V - Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		**0**			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		**0**			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**103 414**	**VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**		**103 414**
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		**48 542**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	**0**		Bénévolat	**0**	
Frais de recherche de fonds	**0**		Prestations en nature	**0**	
Frais de fonctionnement et autres charges	**0**		Dons en nature	**0**	
Total	**0**		Total	**0**	